

10.03.2009 – 14:30 Uhr

Garde des lapins: Migros s'engage en faveur d'un système des plus respectueux de la vie animale

Zürich (ots) -

Tout juste quatre mois après avoir stoppé ses importations de viande de lapin en provenance de l'étranger, Migros lève à nouveau cette interdiction. Depuis novembre 2008, en concertation avec son fournisseur Delimpex, elle a défini des mesures visant à ce que la situation inacceptable constatée par le passé ne se reproduise plus. Un système prévoyant une cuniculiculture satisfaisant aux dispositions de l'ordonnance suisse sur la protection des animaux a été simultanément conçu.

Migros a tiré les leçons des erreurs passées dans la garde des lapins à étranger: depuis l'arrêt des importations qu'elle a elle-même décidé en novembre 2008, elle a conçu avec son fournisseur hongrois un système de contrôle sévère garantissant l'abolition des manquements qui s'étaient produits dans l'élevage des lapins. Le système de contrôle renforcé est en vigueur depuis décembre 2008 déjà. Il prévoit des conditions de garde améliorées et une meilleure détection précoce des maladies et des luttes hiérarchiques entre les animaux. Dès la traduction de cette première mesure en actes concrets, Migros vendra à nouveau, dès le mois prochain, de la viande de lapin de Hongrie.

Migros mise sur la législation suisse sur la protection des animaux

Migros se fixe comme objectif à long terme de ne plus autoriser dans son canal de vente que de la viande de lapin issue d'une détention animale adaptée, satisfaisant aux dispositions de l'ordonnance suisse sur la protection des animaux. Le fournisseur hongrois Delimpex est le premier fournisseur de Migros à avoir accepté une telle exigence. Pour Migros, il équipe en Hongrie une ferme spécialisée d'un nouveau système de garde adapté à une détention dite familiale (les lapins restent longtemps au côté de leurs lapereaux). L'unique enclos est désormais bien plus spacieux et structuré en plusieurs niveaux de sorte que les animaux puissent y trouver des occupations. La transformation de cette ferme débute ce mois déjà. On prévoit que la première viande de lapin respectant la norme de protection animale suisse arrivera en octobre 2009 sur nos étals. La restructuration complète des locaux de stabulation pour animaux d'engraissement et d'élevage sera échelonnée dans le temps et devrait être menée à terme d'ici à l'automne 2011. Migros contrôlera en permanence la mise en oeuvre des mesures exigées.

KAGfreiland a été associé à la procédure suivie avec Delimpex et se félicite des mesures prises. Ces dernières sont tout à fait inédites sous cette forme en comparaison européenne. KAGfreiland se réjouit de la reprise des livraisons à la condition que la garde des animaux atteigne effectivement le niveau de protection animale en vigueur en Suisse.

Zurich, le 10.3.2009

Contact:

Monika Weibel, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 20 63, monika.weibel@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000968/100579116> abgerufen werden.